

Accélérons ensemble les transitions avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

Rencontre en Maine-et-Loire le 17 octobre 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OUTILS
ET REPÈRES
Collection





Mot de bienvenue de M. Franck POQUIN, Vice-Président Angers Loire Métropole, en charge de l'énergie, de l'agriculture et du développement durable et de M. Benoît PILLET, Vice-Président Angers Loire Métropole, en charge des ressources humaines et de la coopération décentralisée



Angers Loire Métropole accélère son engagement en faveur d'un avenir soutenable pour tous.

La collectivité agit pour la transition énergétique et l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique. Elle participe au développement des énergies renouvelables (notamment via la méthanisation, lien avec l'assainissement des eaux usées, les réseaux de chaleur...). La végétalisation des espaces urbains constitue, par ailleurs, un axe majeur de la politique de la Métropole, pour donner un meilleur cadre de vie à ses habitants, améliorer la qualité de l'air et créer des oasis de biodiversité.

L'économie circulaire est développée, quant à elle, sur le territoire par le prisme de dispositifs spécifiques (mise en place d'un CODEC, d'un PAT...).

Le volet sociétal de l'action de la Métropole s'appuie sur la sensibilisation des publics, à travers notamment la Maison de l'Environnement, et leur implication dans des projets concrets grâce au budget participatif.

La métropole a également pour ambition de devenir un « territoire intelligent ». Cela passe par l'utilisation des nouvelles technologies pour optimiser ses actions, mieux gérer les ressources et accélérer les transitions en cours.

Les ODD constituent un outil pour compléter la démarche de la collectivité. Ils invitent aussi à aller plus loin pour un développement durable à l'échelle de la métropole en répondant à des objectifs définis à l'échelle internationale grâce à l'Agenda 2030. Ils peuvent contribuer à l'appropriation des enjeux de la transition écologique et solidaire par les acteurs du territoire.

I. Pourquoi cette rencontre ?

Partager un alphabet commun

Introduction de M. Didier GERARD, Directeur de la DDT 49

Les ODD représentent un langage commun pour l'ensemble des territoires et des acteurs. Dans ce cadre, nous pouvons travailler ensemble et donner plus d'ampleur à nos actions. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de mettre en réseau différents acteurs qui ne travaillent pas nécessairement ensemble habituellement. Par ce biais, ils pourront se rencontrer et éventuellement créer des synergies.

C'est d'ailleurs là tout l'objectif de la DREAL et de la DDT : assurer un rôle d'appui et d'accompagnement des acteurs des territoires, pour amener la société à avancer et l'ensemble des acteurs à agir vers une société plus durable pour l'environnement et la population.

Les ODD sont ainsi un référentiel de base, concret, à avoir sur le développement durable. Ils permettent d'assurer une cohérence entre les actions des uns et des autres. Cette rencontre permet ainsi de rassembler un premier collectif autour de ce référentiel, un premier pas nécessaire pour assurer la mise en place d'une démarche globale et structurante autour du développement durable sur le département.





L'Agenda 2030, le cadre de référence du développement durable

Présentation de Sandrine Verhaeghe, Responsable de l'unité démarches partenariales de développement durable à la DREAL

L'Agenda 2030 est le programme mondial pour le développement durable adopté en 2015 par 193 pays membres de l'ONU. Les Etats ont voulu que cette stratégie soit la plus opérationnelle possible, avec 17 objectifs de développement durable (ODD) détaillés en 169 sous-objectifs (cibles) qui couvrent l'ensemble des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques auxquels nos sociétés doivent répondre. Les partenariats (ODD 17) sont au cœur de cet Agenda négocié entre Etats mais également avec l'ensemble des acteurs de la société civile. L'Agenda 2030 porte une forte ambition de transformation de notre monde à travers ses principes d'universalité (il s'adresse à tous les pays, à tous les acteurs), de transversalité (les 17 ambitions sont fortement interdépendantes) et d'inclusivité (il ne faut laisser personne de côté).

La France a publié en septembre 2019 une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD pour accélérer les transformations à l'échelle nationale. L'Agenda 2030 est aujourd'hui le référentiel de base du développement durable dans notre pays et engage l'ensemble des acteurs.

Cette grille de lecture commune permet à chacun (entreprises, collectivités, associations, acteurs publics, citoyens, ...) de s'interroger sur sa contribution à cette transformation, sur les impacts positifs et négatifs de ses actions, en essayant de réduire au maximum les effets négatifs. Les ODD sont donc une opportunité pour questionner les stratégies de développement durable, qu'elles prennent la forme d'un projet de territoire ou qu'elles s'inscrivent dans une démarche de responsabilité sociétale d'une entreprise ou d'un organisme.

Objectifs des rencontres départementales

- Découvrir l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable
- Porter un nouveau regard sur les projets et les actions concourant au développement durable (PCAET, PAT, projets d'économie circulaire, rapport de développement durable, Déclaration de performances extra-financières, ...) grâce à cette nouvelle grille de lecture
- Comprendre les potentialités des ODD pour redonner du souffle aux démarches et lancer de nouveaux projets plus ambitieux
- Identifier les outils et ressources existants pour s'appropriier les ODD et s'engager





II. La parole aux acteurs du Maine-et-Loire

- Amélie BOSSARD, Responsable Démarches RSE - Qualité –Sécurité, CCI 49
- Mathilde BEZIAU, Directrice, Pays de la Loire Coopération Internationale (PDLCI)



→ Les ODD, une grille de lecture commune qui donne de la cohérence et de la visibilité aux actions

Les 17 objectifs de développement durable constituent une base pour donner de la cohérence aussi bien entre les actions mises en œuvre par différents acteurs qu’au sein d’une structure.

L’association Pays de la Loire Coopération Internationale (PDLCI) est un réseau régional multi-acteurs, au service de la coopération internationale. Il regroupe des collectivités territoriales, des associations, des établissements d’enseignement et de recherche et des acteurs économiques. Les ODD permettent de montrer que les actions de ces différents membres vont toutes dans des directions communes ou similaires. Ils révèlent ainsi la complémentarité de projets éparses, voire isolés.

Cette grille de lecture est utilisée par la CCI 49 pour faire du lien entre ses engagements pris en faveur de sa Responsabilité Sociétale – *la structure est labellisée Lucie 26 000* - et l’ensemble des actions d’accompagnement des entreprises. Un travail d’analyse préalable facilite aujourd’hui le partage de ces actions auprès des parties prenantes. Par exemple, la CCI constitue le premier centre de formation d’apprentis du département. La structure contribue ainsi à l’ODD 4 « Education de qualité ». Elle conduit également le dispositif PEPS (Parcours des Entreprises à Energies Positives) qui répond à l’ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »).

→ Les ODD, une invitation pour approfondir ses actions

La motivation peut être le fruit d’une analyse produite directement par l’acteur. La transversalité des ODD amène à penser une action dans sa globalité et à lui donner un sens plus large. L’association PDLCI précise ainsi que les ODD permettent aux acteurs de leur réseau de sortir de l’immédiateté de leurs projets de coopération. Ils réfléchissent ainsi plus facilement aux impacts de leurs projets sur le long terme (quand on agit sur la thématique de l’eau par exemple, on se rend compte qu’on répond aussi à la santé des personnes, à l’alimentation...).

Parfois, l’invitation à approfondir une action est liée à l’interpellation de ses parties prenantes. Communiquer sur ses engagements en faveur des ODD revient à alimenter un processus d’amélioration continue. La CCI 49 a, par exemple, disposé à l’entrée de ses locaux un kakémono avec ses engagements. Ses parties prenantes s’interrogent sur leurs actions concrètes. Quelles sont-elles ? Sont-elles suffisantes ? Peuvent-elles en faire plus ? Ce dialogue instauré vient alimenter une réflexion interne d’amélioration permanente.





→ Les ODD pour valoriser et dynamiser l'engagement des acteurs

Pour aller plus loin, l'association PDLCI élabore actuellement un observatoire régional pour accroître la visibilité des contributions des acteurs de son réseau aux ODD. Accessible à tous, il permettra d'identifier quels acteurs contribuent à quels ODD ? La dynamique d'engagement pourra ainsi s'étendre à de nouveaux acteurs désireux de rencontrer des pairs œuvrant pour des finalités similaires et, peut-être, mettre en place des coopérations.

La dynamique lancée par la CCI 49 pourrait quant à elle faire des émules. La structure souhaite contribuer à l'augmentation du nombre d'entreprises mettant en place des démarches de RSE. Or, il se trouve que les ressources pratiques (ex. guide) dressant les correspondances entre les ODD et la RSE se multiplient.

→ Les ODD pour convaincre de nouveaux acteurs de passer à l'action

Compte-tenu du spectre couvert par les 17 ODD, qui pourrait ne pas se retrouver dans au moins une thématique ? Par exemple, quelle entreprise pourrait dire aujourd'hui « *l'égalité entre les sexes... très peu pour moi ?* » ou comment une entreprise qui utilise de l'eau dans ses process ne pourraient-elles pas se sentir concernée par l'ODD 6 « eau propre et assainissement » ? Toutefois, la formulation universelle et générale des ODD peut freiner leurs appropriations (ex. ODD 17 « paix et justice »).

Les conseils des témoins pour s'approprier les ODD

- Prendre le temps de regarder l'ensemble des objectifs
- Situer son action au regard des priorités fixées pour la France à partir des engagements retenus dans la feuille de route nationale
- Se questionner sur ses actions et ne pas craindre d'être challengé par ses parties prenantes (notamment sur le fait qu'une structure privée peut difficilement répondre à l'ensemble des ODD)
- Garder en tête que les ODD viennent donner plus de sens aux projets et aux actions. Il y a urgence à comprendre que nous sommes tous interdépendants et qu'on peut tous contribuer aux ODD à son échelle

Les ODD vus par d'autres acteurs en région

Des témoignages vidéo ont également été diffusés lors de la rencontre :

- Rémi-Pierre LAPPREND, Chef de projet RSE de Maisons du Monde
- Patrick LAMIABLE, VP délégué à la citoyenneté, à l'enfance/jeunesse et au développement durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et Marion RICHARTE, Responsable du service Amélioration de l'action publique et Développement Durable.

Ils sont à retrouver sur le site de la DREAL Pays de la Loire :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/objectifs-de-developpement-durable-r1947.html>





III. Des ateliers de découverte des ODD

Une découverte des ODD, des démarches du territoire et des synergies possibles

En sous-groupes, les participants ont pu s'appropriier les ODD et découvrir comment chaque ODD impactait les seize autres. Chacun a pu s'interroger sur sa propre contribution à ces objectifs.



IV. Les ODD comme levier universel d'accélération pour les transitions

Antoine Charlot, Directeur du Comité 21 Grand Ouest

L'Agenda 2030, décliné et adapté en France dans sa feuille de route nationale, est une démarche inédite. En effet, elle invite tout un chacun à agir pour un avenir plus soutenable et respectueux du vivant, en utilisant les ODD comme alphabet commun à tous les acteurs, sur tous les continents. Pour la première fois, une grille de lecture est pensée pour guider les pays développés et les pays en développement vers le même objectif, pour assurer une certaine qualité de vie aux générations futures.

Les ODD sont également un outil complémentaire pour faire converger les problématiques sociales et environnementales, puisque la communauté internationale s'accorde maintenant sur le fait que l'une n'ira pas sans l'autre, tout en tenant compte des problématiques économiques.

Ces objectifs sont également un merveilleux outil de dialogue avec ses parties prenantes, internes et externes. Ils permettent d'identifier les manquements dans ses actions au regard des objectifs collectifs que nous nous fixons, pour également mettre en exergue les leviers d'action à notre disposition.

Les rapports alarmants sur l'état du climat et sur les inégalités sociales se multiplient, et dans ce contexte d'incertitude, il est plus que jamais nécessaire d'agir ensemble. Car le sujet n'est plus de savoir qui est responsable, nous devons tous agir. C'est dans l'action rapide que les transitions pourront se faire, et c'est ensemble que nous pourrons atteindre les objectifs fixés dans l'Agenda 2030.

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Connaissance des
territoires et évaluation

Directrice de publication :
Annick Bonneville

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

ISSN : 2115-9998



Rencontre initiée et pilotée par le
SCTE de la DREAL

Avec l'appui du CEREMA

Animation et préparation par le
Comité 21